

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 68 (1971)
Heft: 4

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

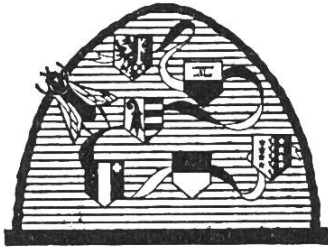
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie

Société d'apiculture de la Glâne

ROMONT

† M. Augustin Berset, Villarsiviriaux

Nous avons appris avec peine, le décès de M. Augustin Berset, domicilié à Villarsiviriaux, enlevé à l'affection des siens à l'âge de 67 ans, après une courte maladie.

Le défunt était bien connu dans la région et jouissait de l'estime générale. Homme simple et droit, de caractère agréable, il faisait bon s'entretenir avec lui.

M. Berset a exercé durant de longues années, le métier de cordonnier. Il fut aussi syndic de son village et sacristain paroissial très dévoué.

Depuis quelques années, il était employé à la Maison Moléson S.A. et c'était un collaborateur très consciencieux estimé de ses patrons et collègues.

Dans ses moments de loisirs M. Berset s'occupait de quelques colonies d'abeilles et possédait un joli rucher qu'il mettait volontiers à disposition des apiculteurs de la région pour des conférences.

C'était un membre très dévoué qui assistait régulièrement aux diverses manifestations de la section et que l'on rencontrait avec beaucoup de plaisir.

Nous présentons à M^{me} Berset et aux familles éprouvées par ce deuil, l'expression de notre sincère sympathie en les assurant que nous garderons un bon souvenir de leur cher défunt.

J. C.

Communiqués

SECTION « LA CÔTE NEUCHÂTELOISE »

Vulgarisation : Des cours gratuits, pratiques et théoriques, en groupe et individuels auront lieu aux mois de mai, juin, août et septembre, le samedi ou le dimanche matin, selon les inscriptions.

Les membres qui s'y intéressent doivent s'annoncer jusqu'au **25 avril 1971** au conseiller apicole soussigné. Les lieux et dates seront communiqués à temps voulu aux intéressés.

Bienvenue à tous.

Pius Egger,
Portes-Rouges 149,
2000 Neuchâtel (Tél. 25 87 96)

SECTION DE COSSONAY ET ENVIRONS

Communiqué : Nous rendons attentifs tous nos membres sur les nouvelles dispositions actuellement en vigueur concernant l'inspection des ruchers dans le

canton de Vaud (se référer à la page 5 du journal de janvier-février). D'autre part, nous rappelons le concours des ruchers, consultez le président pour tout renseignement.

Pour le renouvellement de vos reines, passez votre commande par écrit à notre groupe d'éleveurs, responsable P. Bonzon, Moiry. Elevage sur souches sélectionnées de race carniolienne ou caucasienne.

Par la même occasion, le comité remercie les membres qui ont participé à notre assemblée générale.

Bonne saison et salutations à tous !

Le comité.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE LAUSANNE

Lors de l'assemblée générale du 13 février 1971 notre président, M. R. Bovey, ainsi que le secrétaire, M. G. Rossat, ont démissionné.

Le nouveau comité est formé de : M. Ch. Goy, président, 23, boulevard de Grancy, tél. 26 64 56 ; M. Pierre Zonca, caissier, Vers-chez-les-Blanc ; M. A. Mayor, secrétaire ; M. Alexis Aviolat, Grandvaux ; M. Roland Fontannaz, conseiller apicole, Paudex ; M. Roger Chappuis, Palézieux ; M. Ch. Trolliet, contrôleur des miels, 9, route de Berne, Lausanne, tél. 32 38 15.

M. R. Bovey, président sortant, a été remercié pour tout ce qu'il a apporté à la section pendant onze années placées sous le signe de l'efficacité et du sourire. Il est acclamé président d'honneur.

Concours de ruchers. — Les membres désirant concourir sont priés de s'inscrire auprès de président jusqu'au 10 avril 1971.

Sortie de printemps. — Samedi 1^{er} mai visite du rucher de M. Martignier. Rendez-vous à Bremblens, route de Bussigny, à 14 h.

Elevage des reines. — Pour utiliser au mieux la possibilité qui nous est offerte d'obtenir du matériel d'élevage de souche testée, nous vous suggérons de faire ce travail en mai. Si possible par petits groupes de 3 à 4 apiculteurs d'une même région ou localité.

Prenez contact avec vos collègues et signalez votre intention au président qui réunira les intéressés pour de plus amples informations.

Le comité.

Comptes rendus

Erguel-Prévôté

L'assemblée ordinaire du printemps eut lieu le 13 février 1971 au Buffet de la Gare, à Tavannes.

C'est à quelque 45 participants que M. Henzi, président de la section, souhaite la bienvenue.

Procès-verbal. Le procès-verbal de l'assemblée précédente, très bien rédigé par le secrétaire, M. Houriet, est accepté avec remerciements à son auteur.

Rapport du président. Durant l'année écoulée, nous rappelle le président, MM. Edouard Farron, Perrin et Ogi nous ont quittés pour un monde meilleur. Hommage fut rendu par l'assemblée à ces chers et fidèles serviteurs de la cause apicole. La société enregistre 3 démissions et 2 admissions ; effectif à ce jour : 198. Il faut songer au recrutement, encourager les « sauvages » à entrer dans la société, ils ont d'ailleurs tout à y gagner.

L'année apicole 1970 peut être qualifiée de bonne, voire très bonne dans certaines régions, tant au point de vue qualité que quantité. Malgré la récolte,

neuf apiculteurs seulement ont fait contrôler leur miel. A quoi cela tient-il ?

Sucre. Notre dévoué président a fait de multiples démarches chez les grossistes pour essayer d'obtenir du sucre à un prix intéressant. Il s'est avéré, vu les prix demandés, qu'une commande collective n'est pas possible. Il est donc conseillé aux apiculteurs, pour cette année, de faire leurs achats eux-mêmes.

Recevront le cadeau traditionnel pour 25 ans de sociétariat : MM. Christian Siegenthaler, Reconvilier ; Marcel Châtelain, Saint-Imier ; André Worpe, Sonceboz ; — pour 40 ans de sociétariat : MM. Adamir Piaget, Moutier ; René Houriet, Saint-Imier ; Charles Piffaretti, Tavannes.

Des félicitations sont adressées à ces fidèles membres.

Caisse. La situation financière de la société est satisfaisante puisque les comptes 1970 bouclent avec un bénéfice de Fr. 938.65. Remerciements à M. Wuilleumier, notre dévoué caissier pour sa bonne gestion.

Nominations statutaires :

- de trois vérificateurs des comptes, ceux-ci se réuniront dorénavant, avec le caissier, huit jours avant l'assemblée générale,
- des délégués à la SAR, MM. Paul Aeschlimann et Klopfenstein,
- des délégués à la Jurassienne, MM. Roland Boillat, Georges Juillerat et Marcel Anklin.

M. Mettler demande à être remplacé comme membre du comité de la Jurassienne. L'assemblée accepte sa démission avec regrets car il a fait du très bon travail dans ledit comité.

M. Bandelier, inspecteur, nous dit que l'état sanitaire des ruchers de son secteur s'améliore. Il fait appel à une meilleure compréhension des apiculteurs, il les invite, tout d'abord, à bien soigner leurs abeilles. L'inspecteur n'a malheureusement pas le don d'ubiquité.

M. Paul Aeschlimann, au nom des moniteurs d'élevage de reines, dont fait partie M. Eichenberger, nous présente un rapport intéressant sur son travail. Les reines de son élevage sont de très bonne qualité, c'est ce que nous confirme M. Schneider, spécialiste du Liebefeld. Faisons confiance à nos éleveurs, n'allons pas chercher ailleurs ce que nous avons chez nous.

M. André Worpe, conseiller apicole se propose d'organiser cette année un cours pour débutants sur « Hygiène au rucher », éventuellement un cours sur les plantes mellifères.

La partie administrative étant terminée, le président donne le feu vert pour la projection de trois jolis films en couleurs sur « La vie des abeilles », « L'ami des abeilles » et « Les maladies des abeilles ». Ces films documentaires ont été très appréciés par l'assemblée.

Merci à notre collègue, opérateur pour l'occasion..

B. C.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE MARLY ET ENVIRONS

C'est à Marly que les apiculteurs de cette région avaient été convoqués pour leur assemblée annuelle le 14 février dernier.

En déclarant l'assemblée ouverte, M. Henri Macherel, président, souhaite la bienvenue à tous et plus spécialement à M. Louis Dougoud, président de la Société de la Broye, et sa dame. Sans plus attendre, il passe à l'ordre du jour.

La lecture du protocole de la dernière assemblée ne donnant lieu à aucune remarque, est accepté à l'unanimité, ainsi que les comptes. M. le président adresse ses remerciements aux secrétaire et caissier pour leur excellent travail.

Dans son rapport présidentiel, M. Macherel relève que 1970 a laissé le souvenir d'une année moyenne, voire bonne puisque l'extracteur a laissé entendre son ronronnement apprécié. Dans la mesure de nos moyens, nous nous efforcerons de mieux travailler et de donner à nos ruchers la santé, sans quoi le travail laborieux de sélection entrepris sera sérieusement compromis. Il relève avec plaisir les efforts qu'ont accompli nos conseillers apicoles et inspecteurs de ruchers, en vue de compléter les connaissances de tous ceux qui désirent s'instruire. L'année 1970 a été principalement axée sur un cours pour débutants. Il fut suivi par 17 apiculteurs. Espérons que ce cours portera ses fruits. Deux conférences ont été données, l'une par M. Amédée Richard, commissaire apicole du Valais sur « l'Evolution de l'apiculture » et l'autre par M. Gaston Horner sur « l'Anatomie de l'abeille et l'importance des stations de fécondation ».

Pour terminer, M. Macherel remercie tous ceux qui s'occupent des dépôts de sucre. Toute sa reconnaissance va également à ceux qui mettent leur rucher à disposition afin de rendre les réunions plus intéressantes. Il a relevé qu'en cette année 1970, notre président était l'objet de chaleureux compliments. En effet, pour ses 20 ans de présidence la société se faisait un plaisir de lui remettre un modeste cadeau en reconnaissance du travail et du dévouement inlassables qu'il a accompli au sein de notre société.

Rapport des inspecteurs de ruchers : cinq cas de **loque américaine** sont signalés ; aucun cas de loque européenne. **Couvain calcifié :** quelques cas bénins qui ont disparu à la récolte. **Anomalie du couvain :** quelques cas graves. **Acariose :** aucun cas signalé en 1970.

Contrôle des miels : 12 apiculteurs ont fait contrôler leur miel portant sur une récolte de 1115 kilos. La qualité était bonne. La couleur et les provenances ont été bien différentes, ce qui démontre l'éventail de nos miels.

Rapport de la station de Coppi : Le départ a été assez difficile vu les conditions atmosphériques défavorables. En juillet, la société de La Béroche (NE) nous rendait visite alors que notre traditionnelle assemblée remportait un beau succès. 264 reines ont été apportées et 206 fécondées.

Fixation du montant des cotisations : Si le comité n'entrevoyait pas une modification du montant des cotisations, M. Armand Rossier pense qu'elles pourraient être augmentées en vue de créer un fonds de recherches. Diverses suggestions sont avancées et finalement, sur proposition de M. Robert Loup, il est admis, au premier vote, qu'un fonds de Fr. 1000.— serait constitué, et, au deuxième vote, l'augmentation de la grande cotisation de Fr. 1.—, soit Fr. 13.— par membre. La petite cotisation est inchangée.

Microscope : Afin de pouvoir prospérer, le comité propose l'achat d'un microscope. Un montant de Fr. 800.— à Fr. 1000.— est demandé à l'assemblée, ce qu'elle accepte.

Divers : Divers problèmes ont été traités dans ce chapitre qu'il serait trop long de détailler ici. Disons simplement que ce fut une assemblée très intéressante qui a montré une fois de plus la vitalité de notre section que dirige admirablement M. Macherel.

Gaston Horner.

FÉDÉRATION CANTONALE NEUCHÂTELOISE D'APICULTURE

C'était une excellente idée de rassembler les sections le 1^{er} mars 1971, jour de la fête neuchâteloise. Dans notre petite République et Canton de Neuchâtel, le travail est complètement suspendu ce jour anniversaire et les citoyens et citoyennes se contentent d'aller visiter, hors frontières neuchâteloises, fabriques, usines, etc. en pleine exploitation.

Si les apiculteurs savent s'intéresser aux nombreux secteurs de l'économie suisse, ils ont donné ce 1^{er} mars 1971, la préférence à la visite d'une miellerie. Après avoir tenté d'obtenir une démonstration pratique du fonctionnement de notre Centrale romande des miels, à Gland, la chose n'étant pas réalisable ce jour-là, c'est à Bienne, aux établissements Grünig, que le rendez-vous a été fixé. Une centaine d'apiculteurs et d'apicultrices ont eu l'occasion de voir un nombre impressionnant de bidons et de tonneaux de miels destinés au réchauffement graduel, puis à la mise en boîtes à raison de 16 kilos à la minute. Cette miellerie conditionne des miels originaires de 23 pays différents. Grande diversité dans les goûts, la couleur, l'arôme, etc. Elle conditionne également une quantité non négligeable de miels suisses, mais ce sont les miels étrangers entrant par wagons dans l'usine, qui forment le gros de l'exploitation.

Des renseignements obligeamment donnés par M. Grünig, on peut en déduire que l'outillage adéquat permet un conditionnement normal des miels. La question si importante de la liquéfaction et la mise en boîtes si rapide, ont tout particulièrement retenu l'attention des visiteurs. Bonne occasion de renouer les liens des sections entre elles. Il faudra récidiver en souhaitant qu'à la prochaine rencontre, le « froid de canard » du 1^{er} mars 1971, fasse place à une température plus clémente.

G. M.

MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

L'invitation au traditionnel souper, a réuni 32 apiculteurs au Restaurant de la Place, au Locle, le samedi 6 mars 1971.

Les souhaits de bienvenue sont adressés par notre nouveau président M. Henri Matthey. Le repas fut excellent et tout avait été préparé par le comité pour la parfaite réussite de la soirée.

Accordéons, piano, chants, jeux, petite exposition d'objets divers appartenant à la société. Citons parmi ceux-ci, les neufs armoiries des communes dans lesquelles se recrutent les membres de la section, armoiries peintes en couleurs sur des assiettes en cire d'abeilles. Ces dernières ont été très remarquées en 1928 déjà lors d'une exposition cantonale d'agriculture à Boudry. La section avait alors obtenu une médaille d'or et une superbe Lienher comme prix. Précieux souvenirs pour les aînés et sujets très intéressants pour les jeunes membres.

Après quelques brefs renseignements administratifs donnés par le président, dans une atmosphère très cordiale, les apiculteurs échangèrent comme toujours leurs idées sur la conduite de leurs toujours chères bestioles et en alternant quelques danses avec le verre de l'amitié lui aussi toujours apprécié.

G. M.

LA FÉDÉRATION VAUDOISE D'APICULTURE EN ASSEMBLÉE

La Fédération vaudoise d'apiculture a tenu ses assises annuelles le samedi 13 février dans la grande salle du Café de Grancy, à Lausanne.

Quarante délégués, représentant 20 sections et 1429 apiculteurs, avaient répondu à l'appel du comité. Après avoir respecté le quart d'heure vaudois, le président, Daniel Félix, d'Apples, qui œuvre aux destinées de la Fédération vaudoise depuis douze ans, ouvre la séance et souhaite la plus cordiale bienvenue à chacun. Il salue les personnalités présentes, MM. Bovey, Bassin et Merminod, président et membres de la SAR, Paréaz, caissier de la Centrale des miels, Aubert, inspecteur cantonal des ruchers, Bourquin, délégué du Liebefeld.

La lecture du procès-verbal ne donne lieu à aucune objection. Celui-ci est accepté avec remerciements à son auteur.

Dans un large tour d'horizon, le rapport présidentiel relève l'importance de l'apiculture comme auxiliaire de l'arboriculture. Sur le plan économique il est heureux de constater combien est apprécié et demandé le miel du pays. Car celui-ci est et sera toujours une source indéniable de santé. Le président termine son exposé en faisant part de sa démission, il remercie tous ceux qui ont collaboré avec lui et souhaite que sa modeste contribution au sein de la Fédération vaudoise aura été appréciée.

L'état sanitaire du rucher vaudois est sain grâce à la vigilance de M. G. Aubert, inspecteur cantonal des ruchers et de ses collaborateurs régionaux. Le Département fédéral de l'agriculture, par l'intermédiaire de la station du Liebefeld, encourage la vulgarisation des questions apicoles. M. Léchaire, rapporte par un exposé succinct, tout le travail effectué au sein de ce groupement.

Pour se conformer aux statuts, M. Félix se retire et le nouveau comité aura à sa tête M. Marc Léchaire, de Lausanne, comme président. Les principaux collaborateurs de ce dernier seront MM. Borgeaud, Steiger, Guillet et Paroz.

Le caissier de la Centrale des miels, M. Paréaz, commente la gestion de celle-ci. Il relève la belle et bonne collaboration de la FVAV et souhaite que chacun reconnaisse son devoir en aidant et en adhérant à la Centrale des miels.

Par acclamation M. Daniel Félix est nommé président d'honneur de la Fédération vaudoise d'apiculture pour son dévouement et les services rendus à la cause apicole.

Le rapporteur : *A. Paroz.*

Convocations

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

Première visite de rucher en collaboration avec nos conseillers apicoles, **dimanche 25 avril 1971, à 14 heures**, au rucher de M. Charles Jeanneret, au Saignolat (Les Combes, sur la route du Prévoux).

Contrôle sanitaire et état des provisions. Démonstration pratique et théorique. Invitation cordiale à tous nos membres.

Le comité.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE « LES ALPES » (Groupe de Chardonne)

Programme des visites de ruchers en 1971 :

Dimanche 18 avril, à 9 heures,
au rucher de M. Fritz Rüfenacht, à Beauregard/Monts-de-Corsier.

Dimanche 16 mai, à 9 heures
au rucher de notre président, M. Adrien Paroz, à la Tour-Carrée, Vevey.

Dimanche 18 juillet, à 9 heures
au rucher de M. Adrien Desponds, à la Cergne-de-Saumont-sur-Saint-Légier.

Le comité.

SOCIÉTÉ GENEVOISE D'APICULTURE, GENÈVE

Réunion amicale mensuelle du mois d'avril 1971.

Veuillez noter que cette assemblée **est reportée au lundi 19 avril 1971** au local, Café de la Grappe Genevoise, rue de Cornavin 4, à 20 h. 30. Cette date

remplace celle du 12 avril, lundi de Pâques, jour férié, à l'occasion duquel le local est fermé.

Sujet : Les travaux du mois.

Le comité.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE AJOIE ET CLOS-DU-DOUBS

L'assemblée générale de printemps est fixée au dimanche 18 avril prochain à 14 h. précises dans la grande salle de l'Inter à Porrentruy. Cette réunion sera d'une grande importance pour nos membres, vu que le comité a fait appel, pour rehausser cette assemblée, à l'un de nos amis français, grand conférencier et apiculteur très avisé. Probablement que la conférence et partie projection débiteront déjà en matinée.

A cette occasion, chaque membre sera convoqué personnellement par l'envoi d'une circulaire donnant toutes les indications nécessaires pour cette journée.

Pour l'instant, l'ordre du jour établi pour notre assemblée reste le suivant :

1. Ouverture et bienvenue par le président ; 2. Protocole ; 3. Rapport du caissier et des réviseurs ; 4. Nomination de deux nouveaux vérificateurs pour l'exercice 1971-1972 ; 5. Rapport du président ; 6. Démissions et admissions ; 7. Remise des cadeaux d'ancienneté ; 8. Réélection du comité ; 9. Fixer la cotisation pour 1972 ; 10. Contrôle du miel ; 11. Sortie ; 12. Divers ; 13. Conférence et projections.

Le comité compte sur une forte participation de nos membres et amis. Invitation cordiale et que chacun veuille bien retenir cette date.

Le comité.

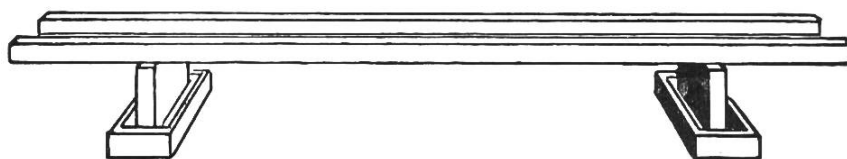
SECTION DU VAL-DE-RUZ

Prochaine rencontre le mercredi 14 avril, à 20 h., à l'Hôtel de l'Epervier de Cernier.

Apiculteurs ne restez pas indifférents à notre appel.

Les conseillers.

Supports de ruches (en ciment) modèle « Cornaz, Allaman »



avec auget pour protection contre les fourmis et abreuvoirs pour les abeilles
Poutrelles de 300 cm.

PRIX : supports de ruches, Fr. 15.50 pièce. Poutrelle 300 cm. de long. Fr. 22.50 pièce
Supports de ruches : Fr. 15.50 pièce, par 6 pièces Fr. 15.20, 12 pièces Fr. 14.70 et 20 pièce Fr. 14.40. (sous réserve d'une modification éventuelle) Départ gare Allaman

L. CORNAZ & FILS, 1165 Allaman (VD)

Téléphone (021) 76 33 22

*C'est de la familiarité que naissent les plus tendres
amitiés et les plus fortes haines.*

Rivarol.